

fique canadien, octroyant une somme de vingt-cinq millions de piastres et affectant vingt-cinq millions d'acres de terres aux termes du contrat relatif au chemin de fer; et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M., *Kirkpatrick* fait rapport que le comité a fait quelque progrès, et lui a enjoint de demander l'autorisation de siéger de nouveau.

*Résolu*, que demain cette Chambre se formera de nouveau en comité général.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

Mercredi, 15 décembre 1880.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante est lue et reçue :—

De messieurs *Cassils, Stevenson & Cie.*, et autres, banquiers, marchands, manufacturiers et autres, demandant que tout bill soumis au parlement ayant pour objet le partage équitable des biens des débiteurs insolubles, devienne loi.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu de l'officier rapporteur pour le district électoral de *Joliette*, un certificat déclarant que *Louis Arthur McConville*, écuyer, a obtenu la majorité des votes, et a été dûment élu pour représenter le dit district électoral.

*Louis Arthur McConville*, écuyer, député du district électoral de *Joliette*, ayant préalablement prêté le serment conformément à la loi, et signé devant les commissaires le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

Sur motion de M. *Langevin*, secondé par Sir *Leonard Tilley*.

*Résolu*, Qu'en permettant à *Louis Arthur McConville*, écrivain, élu pour représenter le district électoral de *Joliette* de prendre son siège sur le certificat de l'officier-rapporteur, cette Chambre recommande une stricte adhésion à la coutume d'exiger la production du certificat ordinaire du greffier de la couronne en chancellerie sur le rapport du bref d'élection.

Sur motion de M. *Langevin*, secondé par Sir *Leonard Tilley*,

*Ordonné*, que M. *McConville* soit ajouté au comité permanent des privilèges et élections et à celui des bills privés.

*Ordonné*, que M. *Vanasse* ait la permission de présenter un bill pour régler le flottage du bois de corde sur la partie navigable de la rivière *St. François*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier du Sénat a apporté le message suivant :

Le Sénat informe cette Chambre que Leurs Honneurs ont nommé les honorables messieurs *Aikins, Brouse, Bureau, Cochrane, Fabre, Ferrier, Haythorne, Kaulbach, McClellan (Hopewell), McFarlane, Northwood, Odell, Reesor, Simpson* et *Wark*, membres d'un comité pour surveiller les impressions du Sénat, pendant la présente session, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des impressions.